

Comité directeur de la Flotte du 2 juin 2022

Décision n°26-1. Evolution de l'activité 2022 pour les navires hauturiers

Le fort renchérissement des coûts de l'énergie, cumulé à des dépenses plus élevées que prévues concernant les mesures sanitaires sur les navires, conduisent à une impasse budgétaire 2022 trop importante pour être financièrement soutenable.

Devant cette situation, le comité directeur valide l'annulation de la mission Diadem, si aucune solution de financement complémentaire n'est trouvée dans les jours à venir. Le report de cette campagne en 2023 est possible, mais non garanti. Pour garder l'opportunité de programmer cette campagne début 2023, le maintien du transit de *L'Atalante* vers les Antilles est cependant maintenu en fin d'année.

Décision n°26-2. Evolution de l'activité 2023 des navires côtiers

Pour ces mêmes raisons financières, le comité directeur décide de l'annulation de toutes les missions côtières P2 à compter de juillet 2022. Sont concernées, les campagnes :

- Gabès sur *L'Europe*,
- Urb Impact sur *L'Europe*,
- EMSO KM3Net (octobre) sur *L'Europe*,
- FIT sur le *Téthys*,
- STEP sur le *Téthys*.